

Auch, le 24 novembre 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Enfance : le Département salue l'engagement de 2 assistantes familiales du Gers

Deux assistantes familiales du Gers, Mme Marie-Laure GARDEIL et Mme Viviane Klawczynski, ont été mises à l'honneur dans l'hémicycle du Conseil départemental pour leur engagement exceptionnel au service des enfants confiés. Leur parcours illustre la mission essentielle des assistants familiaux : offrir stabilité, repères et bienveillance.

Mme Marie-Laure GARDEIL, agréée depuis 1989, a accueilli plus de 50 enfants, souvent sur de longues périodes, et accompagné des fratries avec constance et générosité. Son engagement a créé des liens durables avec de nombreux jeunes devenus adultes et inspire sa famille, dont deux enfants poursuivent des carrières dans le secteur social.

Mme Viviane Klawczynski, assistante familiale depuis 1989 et diplômée d'État depuis 2004, a accueilli 54 enfants, adoptant deux sœurs qu'elle accompagnait depuis leur naissance. Ancienne présidente de l'ADAAF et membre du Conseil de famille des Pupilles de l'État, elle est reconnue pour sa bienveillance et son implication au service des enfants et des familles.

Le Mot de la Vice-Présidente en charge de la Solidarité et de la Conseillère départementale en charge de l'Enfance

« C'est avec une grande fierté que nous saluons aujourd'hui deux professionnelles dont le parcours illustre pleinement les valeurs de la protection de l'enfance. Mme Marie-Laure Gardeil et Mme Viviane Klawczynski ont fait de leur métier un véritable choix de vie. Pendant plus de 35 ans, elles ont accueilli des dizaines d'enfants, souvent sur de longues périodes, leur offrant stabilité, repères et bienveillance. Elles ont su tisser des liens durables et accompagner chaque enfant avec humanité et respect. »

Par leur engagement, leur générosité et leur professionnalisme, elles incarnent l'exemplarité et la solidarité. C'est en hommage à ce dévouement exceptionnel que nous leur remettons aujourd'hui la Médaille de l'Enfance et de la Famille, en témoignage de toute notre reconnaissance et de notre admiration. » - Charlette Boué, Vice Présidente du Département en charge de la solidarité et Chantal Dejean Dupèbe, Conseillère départementale en charge de l'enfance.